

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### Avis relatif à l'élection du comité des finances locales

NOR : TERB2032334V

Un arrêté de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales en date du 6 novembre 2020, a fixé la composition de la commission centrale de recensement des votes, instituée en vue de l'élection des représentants des maires, des présidents des établissements publics de coopération intercommunale, des présidents de conseils départementaux et des présidents de conseils régionaux au comité des finances locales. Cette commission s'est réunie le 19 novembre 2020 sous la présidence de M. THENAULT (Michel), conseiller d'Etat.

Après centralisation des résultats de l'élection des représentants des maires et des présidents d'établissements publics de coopération intercommunale, elle a proclamé élues la liste des maires et la liste des présidents d'établissements publics de coopération intercommunale présentées par l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité.

Après dépouillement des votes de l'élection des représentants des présidents de conseils départementaux, elle a proclamé élue la liste présentée par l'Assemblée des Départements de France.

Après dépouillement des votes de l'élection des représentants des présidents de conseils régionaux, elle a proclamé élue la liste présentée par l'association Régions de France.